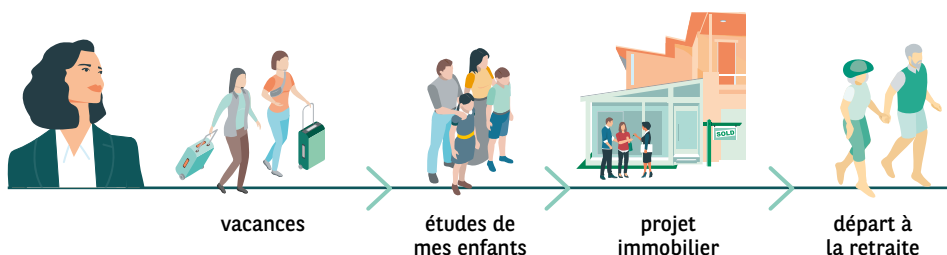


Le TEMPS c'est de l'argent

L'importance de l'horizon d'investissement pour les placements

Pour l'épargnant

Mon horizon d'investissement est lié à mes projets.



Pour les fonds d'investissement

L'horizon de placement défini est la date à partir de laquelle on peut profiter du potentiel de création de valeurs de ses investissements.



Il faut s'y tenir !

Respecter l'horizon d'investissement, c'est aussi accepter de voir ses investissements fluctuer...

Acheter quand tout le monde achète, c'est l'assurance de payer le prix fort ; et vendre quand tout le monde vend, c'est l'assurance de vendre au plus bas...



Pour en savoir davantage sur l'horizon de placement et les caractéristiques des placements, consultez le DIC (Document d'Informations Clés).

BNPP AM peut vous aider à dynamiser l'épargne de vos clients en l'investissant sur les marchés financiers.

Retrouvez-nous sur www.bnpparibas-am.be

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La responsabilité de BNP Paribas Asset Management Europe ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Distribution en Belgique et au Luxembourg par BNP Paribas Asset Management Europe Belgian Branch, située Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bruxelles sous le numéro 0792.577.397. Design & Production : © BNPP AM | 2026 | 18-BE-011610 | Photo Credit : GettyImages/Shutterstock/Adobe Stock.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT